

DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES	COMMUNE DE CAVEIRAC EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° DE20260506_61/372
	Du 5 juin 2026 à 18 heures 00
NOMBRE : De Conseillers en exercice : 27 De Présents : 23 De Votants : 26 Absents ayant donné procuration : 3 Absents excusés sans procuration : 1 Absents non excusés sans procuration : 0 Objet : ASSOCIATIONS - Subventions de fonctionnement 2026 aux associations sportives, culturelles et autres	<p>L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire,</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs Jean-Luc CHAILAN ; Isabelle MAZAY ; Catherine LAPIERRE ; Cyril GUERRE ; Florence DUSSAUT ; Jérôme BALLESTEROS ; Odile GIOVANNELLI ; Pascal MIARD ; Philippe GALLI ; Marcel DESPROGES ; Didier PAQUETTE ; Ruben VANEL ; Philippe LOYAU ; Nathalie PERROT ; Sophie ESCUDIER ; Valérie MARINARO ; Sophie GIMENO ; Gwendoline PELLISSIER ; Gautier CASES ; Pauline DELOFFRE ; Patrick ETIENNE ; Loïc CODOU ; Florence COMTE</p> <p>Etaient absents excusés avec procuration : Antoine GIRON pouvoir à Florence COMTE, Morganne SAUNIER pouvoir à Isabelle MAZAY, Elisabeth CRES pouvoir à Loïc CODOU</p> <p>Etaient absents excusés sans procuration : Marc SERVILE</p> <p>Etaient absents non excusés sans procuration :</p>

Monsieur Jérôme BALLESTEROS, rapporteur,

Soumet au conseil municipal le vote des subventions communales de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2026.

Les attributions ont été étudiées à partir d'un dossier administratif et en fonction des critères d'évaluation portant sur le caractère exhaustif des informations transmises et de l'implication des associations au dynamisme de la vie locale et validées par la commission des sports et associations réunie le 5 mai 2026.

Le rapport de Monsieur Jérôme BALLESTEROS entendu,

Monsieur Ruben VANEL en tant que membre du Conseil d'administration de l'Association les Bipèdes de la Vaunage quitte la salle au moment du vote concernant cette association. La voix de Madame Elisabeth CRES, membre de Concept Vaunageol, portée par Loïc CODOU, n'est également pas prise en compte.

Le Conseil municipal,
à l'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

VU les propositions de la commission sports et associations ;

DÉCIDE d'allouer les subventions de fonctionnement aux associations selon les tableaux ci-dessous :

(Les élus membres du bureau d'une association se retirent lors du vote de la subvention à l'association concernée)

Nom de l'Association	Montant de la subvention de fonctionnement 2026	Période(s) de versement	VOTE
Association Abeille et Bio diversité	300 €	juin	UNANIMITE
Association Accroplanches	400 €	juin	UNANIMITE
Association Caveirac Vaunage	350 €	juin	UNANIMITE
Association Concept Vaunageol	1 700 €	juin	UNANIMITE

Association des Parents d'Élèves (A.P.E.)	1 000 €	juin	UNANIMITE
Association Gymnastique Volontaire	700 €	juin	UNANIMITE
Association la boule amicale	500 €	juin	UNANIMITE
Association la Recyclerie de la Vaunage	150 €	juin	UNANIMITE
Association les Bipèdes de la Vaunage	350 €	juin	UNANIMITE
Association Je Tu Il Nous	1 000 €	juin	UNANIMITE
Association les loups de la vaunage	800 €	Juin	UNANIMITE
Association les Ouistitis	700 €	juin	UNANIMITE
Association Motos Sécurité Epreuves	200 €	juin	UNANIMITE
Association Pierre Sèche et Garrigue de Caveirac	650 €	juin	UNANIMITE
Association Sport Nature et Découverte (SND)	700 €	juin	UNANIMITE
Association Sportive de la Vaunage (football)	500 €	juin	UNANIMITE
Association Sporting club de la Vaunage (Handball)	400 €	juin	UNANIMITE
Association du Souvenirs Français Comité de la Vaunage et du Rhône	200 €	juin	UNANIMITE
Association Vacances Sports Loisirs (Judo club de la Vaunage)	800 €	juin	UNANIMITE
Cercle taurin Paul Ricard	500 €	juin	UNANIMITE
Club de la font d'Arques	1 300 €	juin	UNANIMITE
Club de Tir Saint Roch	800 €	juin	UNANIMITE
Club Josie Martial – décors et porcelaine	400 €	juin	UNANIMITE
Ecole de Musique (E.M.C.N.R.)	1 000 €	juin	UNANIMITE
FNACA	500 €	juin	UNANIMITE
Karaté Caveirac Vaunage	200 €	juin	UNANIMITE
Roller Dance Company	400 €	juin	UNANIMITE
OCCE école élémentaire	2 500 €	juin	UNANIMITE
OCCE Ecole Maternelle	1 500 €	juin	UNANIMITE
Société de Chasse	1 000 €	juin	UNANIMITE
Tennis Club de Caveirac	2 000 €	juin	UNANIMITE
Union de la Jeunesse Caveiracoise	6 000 €	juin	UNANIMITE

DIT que ces sommes, soit au total 29 500 €, seront mandatées à l'article correspondant du budget communal.

AUTORISE Monsieur le Maire ou à défaut l'élu délégué à signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

A Caveirac, le 8 juin 2026

Le Maire
Jean-Luc CHAILAN



La Secrétaire de séance
Odile GIOVANNELLI

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>